



Le Médiateur

Le Magazine d'informations du Médiateur de la République

N° 05 Avril - Mai - Juin - 2018

Après sa prestation de serment et la passation des charges



**Le Médiateur de la République, Adama Toungara :
« Je veux conduire une médiation dynamique,
proactive et ouverte »**



Les échos des Délégations du Médiateur de la République



Audience

Prochaines réunion du Comité Exécutif, de l'Assemblée Générale de l'Association des Ombudsmen et Médiateurs africains (AOMA)

L'Ombudsman du Burundi consulte son homologue ivoirien

L'Ombudsman (Médiateur de la République) du Burundi, Edouard N'duwimana, a été reçu, le vendredi 29 juin 2018, en audience par son homologue ivoirien, Adama Toungara.



Audience avec le Médiateur du Burundi

Faisant le point de cette audience, l'Ombudsman du Burundi a déclaré avoir fait le déplacement d'Abidjan, pour saluer et féliciter, Adama Toungara pour sa nomination en tant que Médiateur de la République de Côte d'Ivoire, analyser avec lui, la situation de leur association commune, à savoir, l'Association des Ombudsmen et Médiateurs africains (AOMA) dont l'Institution de médiation ivoirienne assure la Première Vice-présidence. « Nous avons analysé la situation de l'Association des Ombudsmen et Médiateurs africains. Cette association était présidée par l'Ombudsman d'Ethiopie. Le Médiateur de la République de Côte d'Ivoire et l'Ombudsman du Burundi assurent les deux postes de Vice-présidents. Aujourd'hui, le Comité exécutif est confronté à de nouveaux défis. En effet, la présidente qui est d'Ethiopie vient d'être nommée ministre. Ce qui fait que notre association n'a pas de président tout comme la première vice-présidence qui était assurée par le Médiateur N'Golo Coulibaly qui vient d'être nommé à un autre haut poste de responsabilité. Nous sommes donc venus rencontrer son successeur, pour lui présenter les défis actuels de notre association et lui dire que le Comité exécutif doit analyser la situation et pourvoir à tous les postes qui sont vacants. Nous avons donc convié le Médiateur Toungara à la prochaine réunion du Comité exécutif qui se tiendra, le 12 juillet prochain, à Bujumbura au Burundi. Cette réunion du Comité exécutif sera l'occasion pour préparer l'Assemblée générale qui se tiendra en décembre et qui va devoir élire les nouveaux organes de l'AOMA qui prend une certaine notoriété au niveau de la Communauté internationale parce qu'elle siège au niveau de l'Union africaine en qualité de membre Observateur... », a déclaré, l'Ombudsman du Burundi. Qui a par ailleurs, relevé les

excellentes relations d'amitié et de coopération qui existent entre les peuples ivoiriens et burundais.

Mais avant, le Médiateur de la République, Adama Toungara a exprimé sa joie de recevoir son homologue burundais : « L'Ombudsman du Burundi est venu nous saluer et nous féliciter après notre nomination en qualité de Médiateur de la République. Il connaît bien notre pays pour y avoir séjourné à plusieurs reprises quand il était ministre de l'Intérieur de son pays ».

La veille, l'Ombudsman du Burundi avait été accueilli à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny par le Secrétaire général de l'Institution, Pannan Souleymane Coulibaly, qui avait à ses côtés, le Directeur des Affaires juridiques et des requêtes, Koné Tanguy et N'Gbesso Prisca Tatiana, Chef du Service de la Coopération et des Relations extérieures.



Le Médiateur de la République, Adama Toungara, a offert un présent à son hôte

SOMMAIRE

EDITO : P. 3

À L'AFFICHE P. 4 à 8



- Adama Toungara prête serment et devient le 3e Médiateur de la République de l'histoire de l'Organe de médiation.
- « Votre pondération et votre capacité d'écoute seront vos meilleurs alliés dans cette fonction de Médiateur »
- « Je veux une médiation proactive dans la gestion et la prévention des conflits »
- N'Golo Coulibaly passe le témoin à Adama Toungara
- Le Médiateur de la République visite les services

ÉCHOS DES DÉLÉGATIONS P. 12 à 15

- Médiation déléguée du Kabadougou et du Folon
- Médiation déléguée des régions de San Pedro, du Gboklè et de la Nawa
- Médiation déléguée des régions du Tonkpi, Guémon et du Cavally
- Médiation déléguée des régions du Worodougou, Béré et du Bafing



VIE DE L'INSTITUTION P. 16

ESPACE AMP-UEMOA P. 17

ESPACE AOMF P. 18

COIN DU BONHEUR P. 19



Pour une médiation dynamique, proactive et ouverte

Le 24 mai dernier, le nouveau Médiateur de la République, M. Monsieur Adama Toungara, prenait officiellement fonction à la tête de l'Institution de médiation ivoirienne. Cela, après les cérémonies de prestation de serment et de passation de charges. Outre, les ingrédients qui entourent ces genres de cérémonies, on a noté avec une attention particulière les premières déclarations du président de l'Institution de médiation : « **Je veux conduire une médiation plus dynamique, proactive et ouverte. Je veux une médiation qui va vers les conflits pour les étouffer et non les laisser prendre de l'importance** »

En optant ainsi, aux premières heures de sa prise de fonction, pour une médiation plus dynamique, proactive et ouverte, le nouveau Médiateur de la République indique, de la plus belle manière, **sa vision** durant sa mandature. Une vision qui épouse bien l'ère du temps et annonce une nouvelle ambition pour l'Institution de médiation ivoirienne.

En effet, l'Institution dénommée "Le Médiateur de la République" qui a pris le relais de l'Organe Présidentiel de Médiation (OPREM) est aujourd'hui, vieille d'une vingtaine d'années. Au-delà des acquis encourageants obtenus ces six dernières années

«La médiation est une œuvre absolument nécessaire, c'est aujourd'hui une nécessité pour apaiser les cœurs, réduire les tensions, régler les conflits afin de créer la stabilité et la paix, essentielles à l'émergence économique de notre pays».

(reformulation organisationnelle, renforcement de la visibilité auprès des populations, organisation des grandes rencontres, déconcentration des services, etc.), l'Institution de médiation est appelée à évoluer avec son temps, à relever les nombreux défis auxquels elle est appelée à faire face, à répondre aux attentes de nos concitoyens. Ces attentes sont multiples et ont pour nom : dysfonctionnement administratif, grèves syndicales, conflits communautaires, conflits fonciers etc. Dans un tel contexte, « **la médiation est absolument nécessaire pour apaiser les cœurs, réduire les tensions, régler les conflits afin de créer la stabilité et la paix, essentielles à l'émergence économique de notre pays** » dit, le nouveau patron de l'Organe de médiation.

Par ailleurs, **en optant pour une médiation proactive**, le nouveau Médiateur « **choisit d'aller vers les conflits, pour éviter qu'ils prennent de l'importance, qu'ils éclatent** et menacent la cohésion

sociale et la paix ».

Par le choix d'une médiation proactive, Adama Toungara privilégie la voie de l'anticipation que nous devons inscrire désormais dans notre manuel de procédure. Pour y parvenir, l'Institution devra dresser la cartographie des régions potentiellement conflictuelles et **mettre en place un mécanisme d'alerte précoce** qui nous permettra d'avoir une meilleure perception des causes, des manifestations et des conséquences des différents conflits.

En optant pour une médiation plus ouverte, le nouveau Médiateur veut élargir le champ d'intervention de l'Institution de médiation afin de mieux répondre aux nouveaux défis intérieurs et extérieurs de notre pays. Le **Médiateur de la République voudrait se préoccuper non seulement des problèmes nationaux mais aussi des problèmes internationaux qui peuvent avoir des répercussions sur la paix et la cohésion sociale dans notre pays.** En vérité, les Institutions africaines

de médiation, compte tenu des nombreux conflits qui assaillent notre continent, devraient revoir leurs lois organiques pour mieux répondre aux attentes des populations et aux défis qui s'imposent à eux (migration, terrorisme).

Enfin, le nouveau Médiateur souhaite une médiation plus dynamique c'est-à-dire plus efficace dans la résolution et le règlement des conflits dont il est saisi ou pour lesquels il s'est auto-saisi. Pour la réalisation de cette vision et des objectifs poursuivis, un séminaire sur l'état des lieux de la médiation est prévu du 31 juillet au 2 août 2018 à Yamoussoukro qui doit aboutir à l'élaboration d'un plan stratégique d'actions avec pour objectif, le renforcement de la visibilité et de la crédibilité de l'Institution auprès des populations.

Dans ce 5e numéro de « **Le Médiateur** », nous passons en revue, les cérémonies de prestation de serment, de la passation des charges. Il y a également les échos des activités menées par les différentes délégations ouvertes à l'intérieur du pays.

Bonne lecture



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Directeur de Publication :
Adama TOUNGARA,
Médiateur de la République

Supervision :
Daouda TANON, Directeur de Cabinet

Rédacteur en Chef:
SORO DOH Siélé, Sous-Directeur Presse et
Communication

**Ont participé à la rédaction de
ce numéro :**
SORO DOH Siélé,
Pannan Souleymane COULIBALY

**NARGADÉNÉ Marie Désirée
DJENI Ange
Vital KOUAME**

Photos :
Service Presse et Communication

**Composition Graphique,
Typons, Impression :**
Baraka Multi-Services (05 77 87 16)

Tirage :
500 exemplaires

Distribution : Service Presse et Communication

Contacts :
Cocody, Bd de l'Université, près de l'Insaac

Tél/fax :
(225) 22 44 21 68 / (225) 22 44 21 44

E-mail :
mediateur@aviso.ci

Site Web :
www.mediateur-republique.ci



Adama Toungara prête serment et devient le 3e Médiateur de la République de l'histoire de l'Organe de médiation.

Nommé le 4 avril dernier par le Président de la République, Adama Toungara a prêté serment, le jeudi 24 mai dernier, devant le Conseil Constitutionnel. La cérémonie s'est déroulée à la salle des pas perdus du Palais de la Présidence de la République, à Abidjan-Plateau, en présence du Président de la République, Alassane Ouattara, du Vice-président, du Premier ministre, des présidents d'Institutions, des membres du gouvernement ainsi que des parents et amis.



Le Président de la République a honoré, de sa personne, la cérémonie de prestation de serment du nouveau Médiateur de la République.

Invité par le président du Conseil Constitutionnel, après la lecture du décret n°2018-379 du 4 avril 2018 portant nomination du Médiateur de la République, Adama Toungara va déclarer : « **Je m'engage à bien et fidèlement remplir ma fonction, à l'exercer en toute indépendance et en toute impartialité dans le respect de la Constitution et à garder le secret des délibérations même après la cessation de mes fonctions** ». Devenant ainsi après cette formule consacrée, le 3e Médiateur de la République de l'histoire de l'Institution de médiation ivoirienne, après feu le doyen Mathieu Vangah Ekra et N'Golo Coulibaly.

Dans son discours, le président du Conseil Constitutionnel, Koné Mamadou, n'a pas manqué l'occasion de remercier le

Président de la République pour avoir honoré de sa présence cette cérémonie de prestation de serment ; ce qui confirme sa détermination à doter notre pays d'Institutions crédibles. S'adressant au nouveau président de l'Organe de médiation il a déclaré : « **votre premier challenge sera de prouver tout au long de votre mission que cette confiance n'est pas usurpée en remplissant votre office en son entière satisfaction et celle de vos compatriotes** ». Cependant, le président du Conseil Constitutionnel, garant du serment, a dit ne pas avoir de crainte quant au challenge et ce, au regard du riche parcours professionnel du nouveau Médiateur de la République. « **Votre vécu professionnel qui révèle une association judicieuse de connaissances et de compétences dans divers domaines, l'expertise que vous avez tirée dans la gestion des**

affaires de l'Etat, constitue un précieux apport à l'exercice de votre nouvelle fonction », a-t-il relevé.

Heureux de répondre à sa nouvelle fonction de Médiateur de la République, Adama Toungara a exprimé toute sa gratitude au Président de la République pour cette autre confiance placée en lui. Après avoir remercié le président du Conseil Constitutionnel, les présidents des autres Institutions et les membres du gouvernement présents, il a assuré d'accomplir cette mission avec abnégation. Aussi a-t-il annoncé une médiation dynamique, proactive et ouverte. « **C'est une médiation proactive que je veux conduire. Elle doit aller vers les conflits pour les étouffer et non les laisser prendre de l'importance** », a-t-il déclaré.



Le président du Conseil Constitutionnel au nouveau Médiateur de la République :

« Votre pondération et votre capacité d’écoute seront vos meilleurs alliés dans cette fonction de Médiateur »

La cérémonie de prestation de serment du nouveau Médiateur de la République a été marquée par la lecture du décret n° 2018-379 du 4 avril 2018 portant nomination du Médiateur de la République, la prononciation de la formule consacrée, la signature et la lecture du procès-verbal, le discours du président du Conseil Constitutionnel. Dans son discours dont nous publions de larges extraits, le président Koné Mamadou a relevé les qualités de meneur d’hommes du nouveau Médiateur de la République.



près son allocution, le Président du Conseil Constitutionnel, Koné Mamadou, a félicité le nouveau Médiateur de la République.



Le Premier ministre et plusieurs Présidents d’Institutions de la République ont assisté à la prestation de serment.

(...)Excellence Monsieur le Président de la République,

Votre distinguée présence confère un éclat particulier à la cérémonie de ce jour et traduit à souhait, la ferme détermination qui est la vôtre, à doter notre pays, la Côte d’Ivoire, d’institutions crédibles, avec pour ambition légitime, de le hisser, ce faisant, au rang des Etats modernes. Au nom du Conseil constitutionnel et en mon nom propre, je voudrais vous remercier d’avoir accepté de vous joindre à nous et de rehausser ainsi, de manière significative, l’éclat de cette prestation de serment.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Le Conseil constitutionnel vous remercie de l’honorer de votre remarquable présence et, par la même occasion, d’apporter à Monsieur le Médiateur, Adama TOUNGARA, le témoignage de votre solidarité, de votre amitié et de votre fraternité.

Monsieur le Médiateur de la République,

Le 4 avril 2018, il a plu à Son Excellence Monsieur le Président de la République de vous confier les hautes charges de Médiateur de la République.

Votre prestation de serment de ce jour parachève le processus de votre

avènement à la tête de l’Organe de médiation de notre pays.

Le choix porté sur votre personne est la manifestation concrète de la confiance dont le Chef de l’Etat vous honore.

Votre premier challenge sera donc de prouver, tout au long de votre mission, que cette confiance n’est pas usurpée, en remplissant votre office à son entière satisfaction, et à celle de vos compatriotes.

Mais, il n’y a point lieu de s’en préoccuper car, fort heureusement, votre vécu professionnel révèle à ce jour, une association judicieuse de connaissances techniques et de compétences affirmées en maints domaines, qui vous prédisposent à relever tous les défis.

En effet, pour avoir été, tour à tour, Directeur général de sociétés, Président de Conseils d’Administration, membre de plusieurs Gouvernements et Conseiller Spécial du Président de la République, pour ne citer que l’essentiel de vos fonctions antérieures, vous avez l’incontestable avantage d’avoir vécu, de manière concrète et à l’épreuve de la pratique quotidienne, la réalité de la gestion des affaires de l’Etat.

L’expertise que vous en avez tirée sera, à n’en point douter, d’un précieux apport dans la conduite de la nouvelle charge qui vous est confiée.

Je m’en voudrais de passer sous silence votre qualité de 1er magistrat de la plus grande commune de notre pays, la commune d’Abobo, dans le district d’Abidjan, où vous administrez au quotidien une mini CEDEAO.

Sans compter qu’en Côte d’Ivoire vous êtes partout chez vous tant et si bien que, par exemple, l’on ne saurait dire, avec certitude, si vous êtes un Odiennéka de Duekoué ou un Guéré d’Odienné. Toutes ces fonctions et qualités, aussi prestigieuses les unes que les autres, vous ont aguerri et avantageusement prédisposé, d’une part, à une parfaite connaissance de l’Administration publique et du Secteur privé, et, d’autre part, au commerce des hommes et des collectivités.

Il est donc aisé de comprendre que vous possédez à ce jour le substrat nécessaire à l’exercice de vos nouvelles responsabilités.

Monsieur le Médiateur de la République,

En plus de tous les avantages que vous offre votre long cheminement professionnel et politique, votre dimension personnelle, formatée par votre grande expérience de la vie, sera certainement un atout majeur dans l’accomplissement de votre mission.



Le nouveau Médiateur de la République, Adama Toungara :

« Je veux une médiation proactive dans la gestion et la prévention des conflits »

À la prestation de serment comme à la cérémonie de passation des charges, le nouveau Médiateur de la République a levé un coin du voile sur sa vision.

En effet, votre pondération et votre capacité d’écoute seront vos meilleurs alliés dans cette fonction de Médiateur qui fait de vous un artisan de paix car, ne l’oublions jamais, votre mission est d’assurer, aux côtés de la Justice et de l’Administration, la concorde et la cohésion au sein des populations. C’est à vous que revient la délicate mission de régler, par la médiation, sans préjudice des compétences reconnues par les lois et règlements aux autres institutions et Structures de l’Etat, les différends de toute nature, opposant aussi bien l’Administration publique aux administrés, les communautés entre elles ou à des tiers et les personnes physiques ou morales aux communautés.

Vous pouvez également être saisi par le Président de la République de toute action de conciliation, de réconciliation nationale ou de cohésion sociale.

Vous avez en outre, la faculté de vous saisir d’office de toute question relevant de votre compétence chaque fois que vous estimerez qu’une personne ou qu’un groupe de personnes aura été lésé ou sera susceptible de l’être par l’action ou l’omission d’un organisme public.

Au regard de l’étendue de vos attributions et du caractère délicat qui s’attache à leur exercice, il vous faudra nécessairement et de façon permanente, faire montre de qualités exceptionnelles, car, à l’analyse, **« rien de tout ce qui concerne l’Ivoirien, ne vous sera étranger ! »**.

Le rôle qui vous est ainsi assigné est immense et les responsabilités qu’il induit sont tout simplement et énormes.

Mais, le Conseil constitutionnel demeure persuadé de ce que le serment que vous venez de prêter vous aidera à accomplir votre office au mieux de vos capacités ;

Il en est de même de la loi, qui vous assure de sa protection (...).

Que le Tout-Puissant vous donne toujours l’inspiration nécessaire à la prise de vos décisions !



Le Médiateur de la République entend imprimer une nouvelle dynamique à la médiation

« **J**e viens de prêter serment devant le Conseil constitutionnel. C’est pour moi l’occasion de dire merci au Président de la République

pour la grande confiance, la fraternité et l’amitié qu’il me fait en me nommant à la tête de cette prestigieuse Institution. Dire merci au Président du Conseil constitutionnel d’avoir accepté mon serment et rendre hommage au président N’Golo Coulibaly, éminent serviteur de l’Etat, auquel je succède. Ma tâche sera facile parce que je viens continuer le grand travail commencé par le président N’Golo Coulibaly car je bénéficierai de ses conseils. Je voudrais assurer le Président de la République que je m’emploierai à faire la mission qu’il m’a confiée avec abnégation, à faire en sorte que les Ivoiriens comprennent le travail que le président N’Golo Coulibaly a abattu avant d’aller à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance. **La médiation est une œuvre absolument nécessaire, c’est aujourd’hui une nécessité pour apaiser les cœurs,**

réduire les tensions, régler les conflits afin de créer la stabilité et la paix, essentielles à l’émergence économique de notre pays.

C’est ce que le Président de la République nous demande. Il y a quelques jours, il m’avait chargé de conduire la négociation avec le Ghana sur la mise en application de la décision du Tribunal International du droit de la mer. Le Médiateur de la République doit se préoccuper non seulement des problèmes nationaux mais aussi des problèmes extérieurs qui peuvent avoir des répercussions sur la paix dans notre pays. **C’est une médiation plus dynamique, proactive et ouverte que nous allons essayer de conduire. C’est une médiation qui doit aller vers les conflits pour les étouffer et non les laisser gonfler.** Alors, je compte sur les collaborateurs que m’a laissés le président N’Golo Coulibaly pour aider l’Institution à être plus proactive et permettre à notre pays d’asseoir les bases d’une paix solide et de promouvoir le vivre-ensemble ».



Passation des charges

N’Golo Coulibaly passe le témoin à Adama Toungara

Quelques heures après la prestation de serment, ce jeudi 24 mai, le Secrétaire Général de la Présidence de la République et ministre chargé des Relations avec les Institutions par intérim, Patrick Achi, a procédé à la passation des charges entre le Médiateur sortant, N’Golo Coulibaly et l’entrant, Adama Toungara, au siège de l’Institution, à Cocody.



Le Médiateur de la République sortant a rappelé les actions menées pendant sa mandature.



Le Médiateur de la République entrant a suivi avec attention l’exposé de son prédécesseur.

Avant de remettre les dossiers au nouveau patron de l’Organe de médiation, sous le regard du président de séance, le Secrétaire Général de la Présidence de la République et ministre chargé des Relations avec les Institutions par intérim, Patrick Achi, le Médiateur de la République sortant, N’Golo Coulibaly, a rappelé les grandes actions menées sous son mandat par l’Institution. A savoir, l’élaboration de textes de références, permettant l’organisation et le fonctionnement de l’Institution ; le recrutement de cadres et de jeunes ; l’élaboration d’un plan stratégique de communication pour mieux faire connaître l’Institution ; l’organisation des Grandes Rencontres du Médiateur de la République auprès des populations ; la déconcentration des services de l’Institution par l’ouverture de 10 Médiateurs délégués ; la mise en place d’un système informatisé d’analyse et de gestion des requêtes ; le développement d’une coopération active avec toutes les associations sous-régionales, régionales et internationales de médiateurs ou d’Ombudsman. Le Médiateur sortant n’a

pas occulté de relever le rôle prépondérant que son Institution a joué dans la gestion et le règlement des conflits de Bouna, Azaguié et M’bengué. Des actions qui, selon lui, ont renforcé la visibilité de l’organe de médiation auprès des populations et accru le nombre de requêtes auprès des services du Médiateur de la République.

Mais si le médiateur sortant s’est réjoui du bilan réalisé par ses collaborateurs, il reconnaît que des chantiers restent à parachever notamment l’achèvement des travaux d’extension du siège, la présentation solennelle du rapport d’activité 2017 au Président de la République, l’installation des Médiateurs délégués d’Abengourou, Bondoukou, Bouaké et Korhogo. Aussi, après avoir félicité son successeur et remercié ses anciens collaborateurs pour le travail abattu pendant ses six ans de gestion, N’Golo Coulibaly les a exhortés à apporter la même ferveur au travail. À son tour, le nouveau Médiateur de la République s’est engagé à accomplir sa mission avec abnégation non sans rendre hommage au Président de la République pour avoir porté son choix sur sa modeste personne

pour diriger l’Institution de médiation. L’ancien ministre du Pétrole et de l’Energie et Ministre-Conseiller du Président de la République pour les questions du pétrole et de l’énergie s’est dit heureux de succéder à un grand serviteur de l’Etat comme N’Golo Coulibaly. Aussi s’est-il engagé à suivre les sillons tracés par celui-ci. « **Ma tâche sera facile car la chance que j’ai est que je pourrai toujours bénéficier des conseils du président N’Golo Coulibaly et je compte sur les collaborateurs qu’il m’a laissés pour aider l’Institution à avancer** », a-t-il déclaré.

Ce fut également l’occasion pour le nouveau Médiateur de la République de dévoiler un pan de ce que pourrait être sa vision à la tête de l’Institution de médiation ivoirienne. « **C’est une médiation plus dynamique, proactive et ouverte que nous allons essayer de conduire. C’est une médiation qui doit aller vers les conflits pour les étouffer et non les laisser gonfler** », a-t-il indiqué. La ministre de l’Éducation nationale, Kandia Camara, a apporté son soutien au nouveau Médiateur de la République.



Le Médiateur de la République visite les services



Après la passation des charges, le Médiateur de la République, Adama Toungara, a visité, le 1er juin dernier, les locaux de l’Institution dont il tient désormais les rênes. Entouré, du Directeur de Cabinet, Daouda Tanon, et du Directeur des Affaires Administratives et Financières, Barry Alseni, il a passé en revue tous les services du siège. Il s’agit du bureau du directeur de cabinet, des services Presse et Communication, de l’Informatique, des Finances et comptabilité, la salle de médiation, l’Infirmierie, le Standard, etc. en attendant dans les prochains jours, de visiter les services de la Direction des affaires juridiques et des Requêtes, les délégations des Lagunes 1 et 2, situées dans des bureaux annexes, au Deux-Plateaux, non loin de l’ENA. Les agents étaient visiblement heureux de saluer leur nouveau patron et de recevoir son



Konaté Dramane, du service finances et comptabilité, heureux de recevoir la poignée de main du Médiateur de la République

“bonjour” du jour. L’autre temps fort de cette journée a été la visite du chantier des travaux d’extension du siège. En effet, afin de permettre au personnel de

l’annexe de rejoindre le siège, le Médiateur sortant a engagé des travaux d’extension des deux compartiments du bâtiment du siège de l’Institution.



Le Médiateur de la République découvre ici le service Courrier de l’Institution



Le Médiateur de la République se fait expliquer les travaux d’extension du siège



Le Médiateur a visité à pas de course, les services du siège



Régions du Haut-Sassandra, Gôh, Lôh-Djiboua et la Marahoué

Cap sur la présentation de l'Institution dans les autres régions

Le premier trimestre de l'année 2017 a vu l'installation de six Médiateurs délégués dans les villes de : Daloa, San Pedro, d'Odienné, Man, Séguéla et Dimbokro. En attendant la validation du plan d'actions consolidé des délégations pour l'exercice 2018, les Médiateurs délégués et leurs collaborateurs multiplient séances d'informations, rencontres et audiences auprès des populations pour mieux faire connaître les missions du Médiateur de la République. Déjà, sur les 173 dossiers de réclamations reçus en 2017, les délégations ont fourni 61 requêtes avec particulièrement une palme d'or pour la délégation du Kabadougou et du Folon qui a enregistré 20 dossiers. A travers ces pages, nous faisons un gros plan sur les activités des dites délégations.

Ouverte le 12 juillet 2017 par le Médiateur de République d'alors, N'Golo Coulibaly, la délégation de la Médiation des régions du Haut-Sassandra, Gôh, Lôh-Djiboua et la Marahoué a son siège à Daloa. Dirigée par le préfet hors grade Guéhi Brissi Lucas, elle a initié diverses activités d'information et de sensibilisation sur les missions, le fonctionnement et la procédure de saisine de l'Institution auprès de certaines couches de la population de la Cité des antilopes. On peut citer entre autres : la conférence publique prononcée à Issia à l'invitation du préfet de cette localité, les audiences accordées à la Chambre communale des chefs de village de Daloa, au président de la Commission régionale des Droits de l'Homme du Haut-Sassandra, à la Directrice régionale du ministère de la Famille de la Protection de l'Enfant et de



La délégation de la Chambre communale des chefs traditionnels posant pour la photo de famille avec le Médiateur Délégué.



Le Médiateur Délégué a reçu le Collectif des Syndicats de l'Enseignement Secondaire de Daloa à l'occasion de la grève des enseignants de Novembre 2017

la Solidarité, à la Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa. Le Médiateur délégué et son équipe ont également assisté à des réunions et ateliers qui furent des occasions pour renforcer la visibilité de l'Organe de médiation notamment la concertation organisée par le préfet sur la grève des taxis en septembre 2017, la réunion sécuritaire de la région du Haut-Sassandra qui réunit chaque année le corps préfectoral, les élus et les Forces de défense et sécurité de la région et a participé à la réunion statutaire de la Conférence des directeurs et chefs de service et assimilés de l'Administration exerçant à Daloa. Au titre des ateliers,

la médiation déléguée a pris une part active à l'atelier organisé à l'occasion de la consultation régionale de **l'Initiative pour une gouvernance participative**, placée sous l'égide de la Primature et implémentée par le ministère de l'Industrie et des Mines.

Pour ce qui est de la gestion des requêtes, la délégation de Daloa a enregistré entre juillet et décembre 2017, onze dossiers de requêtes. Pour l'exercice 2018, le Médiateur délégué et son équipe entendent poursuivre la vulgarisation de l'Institution auprès des populations de sa zone de compétence pour mieux implanter l'Institution dans le cœur des populations.

ARRÊT SUR IMAGES

Dans les coulisses de la prestation de serment.

Après la prestation de serment, le Médiateur de la République a reçu les félicitations de parents et amis.



Le Médiateur de la République et des membres de sa famille avec le Président de la République.



Parents et amis ont...



...partagé ce moment républicain de la prestation de serment avec le nouveau Médiateur de la République.



Plusieurs cadres du Kabadougou dont l'ancien ministre Souleymane Coty et la sénatrice Chantal Fanny ont témoigné leur soutien au nouveau président de l'Institution de médiation ivoirienne, fils du Kabadougou



Dans les coulisses de la passation des charges

Plusieurs membres du personnel ont assisté à la cérémonie de la passation des charges.



Les honneurs militaires ont été rendus au nouveau Médiateur de la République à son arrivée à l'Institution



Le Secrétaire général, Coulibaly Pannan Souleymane, réunissant les dossiers qui seront remis au nouveau Médiateur



Plusieurs membres du personnel ont assisté à la cérémonie



Kandia Camara, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a honoré de sa présence, la cérémonie



C'est par ce geste que le Médiateur de la République sortant a dit au revoir à ses anciens collaborateurs



Un bilan déjà prometteur



Le Médiateur délégué Touré Lanciné a mené une médiation réussie du conflit de chefferie qui a divisé pendant plusieurs mois la notabilité du quartier Hermakono d'Odienné.

Le Médiateur délégué du Kabadougou et du Folon, Touré Lanciné, peut se réjouir des résultats obtenus par sa délégation. En effet, en moins d'une année d'exercice (la délégation a été ouverte le 2 août 2017), les résultats enregistrés sont plus que positifs. En témoignent, les vingt requêtes reçues entre août et décembre 2017 et les onze déjà enregistrées au premier trimestre 2018 soit un total de trente-une (31) requêtes. Des résultats qui sont à mettre à l'actif de l'ambitieuse politique de vulgarisation menée par le médiateur délégué et son équipe. Juste après son installation, le médiateur délégué a entrepris une vaste campagne d'information sur les missions, le fonctionnement et la saisine du Médiateur de la République. Laquelle l'a conduit à Minignan, chef-lieu de la région

du Folon, à Guezou, village de la circonscription de Minignan et à Samancouglo, un village d'Odienné. A

pour cadre, la mairie de ladite ville. Elle a réuni, autour du préfet de la région du Folon, les sous-préfets de la région du Folon, les responsables de l'Administration publique, les chefs coutumiers et guides religieux, les leaders des associations de femmes, de jeunes et de la société civile.

A Samancouglo et Guezou, le médiateur délégué et son équipe ont eu des séances de travail respectivement avec les chefs et notables des grandes familles d'Odienné, le chef de canton du Folon, ses notables. Touré Lanciné a invité ses interlocuteurs à être des acteurs de paix et de cohésion sociale. Le médiateur délégué et son équipe ont eu également des rencontres d'information et de sensibilisation avec les agents de la préfecture de Police et le Commissariat



Le Médiateur délégué et son équipe sont allés à la rencontre des Forces de sécurité pour expliquer les missions et le mode de saisine du Médiateur de la République

Minignan, la cérémonie d'information sur les missions, le fonctionnement et la procédure de saisine de l'Institution a eu

d'Odienné, les responsables et le personnel du Lycée professionnel.



Au village de Guezou



La séance d'information sur les missions et la procédure de saisine du Médiateur de la République à Minignan a enregistré une forte mobilisation des populations



Régions de San Pedro, du Gboklê et de la Nawa

Des actions de proximité pour mieux se faire connaître



Les communautés villageoises de Gbowé et Bébé après leur audience avec le Médiateur délégué

La délégation du Médiateur de la République des régions de San Pedro, du Gboklê et de la Nawa a été ouverte le 16 août 2017 à San Pedro. Présidée par le Pr Takouo Beugré Félix, cette délégation multiplie les actions de proximité pour mieux se faire connaître des populations. Ainsi est-elle allée à la rencontre du personnel de la Direction régionale de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Elle a instruit les syndicats, le personnel administratif et les parents d'élèves sur les missions, le fonctionnement et la procédure de saisine de l'Organe de médiation. Cette séance de travail a permis au Médiateur délégué d'intégrer la Conférence des premiers responsables de l'Administration en service à San Pedro, qui est une plate-forme de sensibilisation et de promotion des activités des services de l'Administration et des organismes investis de missions de service public. La délégation a également eu des séances de travail avec

des représentants des chefs traditionnels de la région du Gboklê, venus témoigner leur soutien au Médiateur délégué, aux initiatives de médiation et de renforcement de cohésion sociale prônées par l'Organe de médiation. En outre, Takouo Beugré Félix et son équipe ont eu plusieurs audiences avec des associations et structures exerçant dans le domaine de

la cohésion sociale, entre autres la section de San Pedro du Conseil national de la jeunesse de Côte d'Ivoire et à l'Ong « Cercle des Alliances interethniques ».

On peut également relever l'intégration de la délégation du Médiateur de la République au **Comité départemental de sensibilisation et de veille**, lequel participe à ses activités. Créé sur instructions du ministre de l'Intérieur, ce comité a pour rôle d'anticiper les affrontements intercommunautaires de la région. Il est présidé par le préfet de région et ses réunions se tiennent tous les quinze jours. Au titre de la gestion des requêtes, les services de la délégation de San Pedro ont reçu dans la période allant du 16 août à décembre 2017 neuf requêtes dont deux ont connu une médiation réussie. Pour le premier trimestre de l'année en cours, ce sont onze requêtes qui ont été enregistrées. Soit 20 dossiers de requêtes depuis l'ouverture de la délégation.



Les Directeurs régionaux et les chefs de services de l'Administration à San Pedro ont été instruits sur les missions de l'Institution de médiation

Découvrez nos activités

sur le Site Web du Médiateur de la République :
www.mediateur-republique.ci



Régions du Tonkpi, Guémon et du Cavally

Les autorités administratives, les guides religieux et élus imprégnés des missions de l'Institution



Après son installation, le Médiateur délégué...



...et son équipe initient des actions de proximité pour mieux faire connaître l'institution.



Ouverte le 23 septembre 2017 à Man, la délégation du Médiateur de la République des régions du Tonkpi, du Guémon et du Cavally, logée au Centre commercial ABIR, tisse doucement sa toile.

Depuis son installation au premier étage de l'immeuble, l'ancien ministre Badia Yoro et ses collaborateurs ont fixé comme premier défi, la vulgarisation des missions de l'Institution auprès des Administrations, des élus et cadres de Man, des guides religieux.

Aussi ont-ils entrepris des rencontres avec les autorités préfectorales, les élus et cadres des trois régions qui relèvent

de la zone de compétence de la délégation.

En ce qui concerne les guides religieux, le Médiateur délégué et son équipe ont rendu visite à Monseigneur Bébi Gaspard, Evêque du Diocèse de Man et à l'Imam central de Man, Cheick Fofana. L'équipe du médiateur délégué a également rencontré le maire de Man, Tia André. Tous ont salué le Médiateur de la République pour avoir doté leur ville d'une Médiation déléguée et également marqué leur disponibilité à aider le Médiateur délégué dans l'exercice de ses fonctions. **« Je suis très heureux du choix de Man pour accueillir un Médiateur délégué. Il va nous aider à gérer de façon pacifique**

nos conflits », a déclaré le Dr Tia André.

Lors du conflit communautaire survenu dans la forêt classée du Goin-Débé, le médiateur délégué et son assistante, Djédjé Scholastique, ont eu une séance de travail avec le préfet de la région du Cavally, Koné Messamba qui a salué l'ouverture d'une délégation de l'institution de médiation dans l'Ouest du pays tout en affirmant sa disponibilité à collaborer avec ses services. Dans ce conflit, le gouvernement a entrepris d'importantes actions pour ramener la paix et la cohésion entre les communautés.

Depuis son ouverture, le 23 septembre 2017, ce sont 11 dossiers de réclamations qui sont sur la table du médiateur délégué.

BON À SAVOIR

QUI PEUT SAISIR LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE ?

- Toute personne physique ou morale résidant sur le territoire ou en dehors du territoire, quel que soit sa nationalité;
- La saisine est également ouverte aux collectifs, aux communautés urbaines et villageoises ;
- Le Président de la République peut recourir au Médiateur de la République dans le cadre des actions de conciliation entre l'Administration publique et les Organisations sociales et professionnelles ;
- Le Président de l'Assemblée Nationale ou un Groupe parlementaire ou un dixième des députés peut saisir le Médiateur de la République lorsque des événements l'exigent.
- Le Médiateur de la République peut se saisir d'office de toute question relevant de sa compétence toutefois qu'il estime qu'une personne ou un groupe de personnes a été lésé ou peut l'être par l'action ou l'omission d'un organisme public »

COMMENT SAISIR LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE ?

- On peut saisir le Médiateur de la République par écrit ou de manière verbale. La saisine du Médiateur de la République est **gratuite**



Régions du Worodougou, Béré et du Bafing

Renforcer sa visibilité auprès des populations



Le Médiateur délégué (en costume bleu) et une délégation de la CNDHCI.

La délégation du Médiateur de la République des régions du Worodougou, Béré et du Bafing a son siège à Séguéla. Ouverte le 30 août 2017, cette délégation dirigée par Fofana Ibrahima s'installe progressivement dans le quotidien des populations. Avec huit requêtes enregistrées en quatre mois de gestion, le médiateur délégué et son équipe ont opté pour des actions de terrain en vue

de mieux se faire connaître des populations. « **Nous voulons mieux faire découvrir nos missions et services aux populations. Les populations du Worodougou doivent savoir qu'elles ont désormais une Institution qui peut les aider aussi bien dans le règlement des conflits communautaires et les litiges qu'elles pourraient avoir avec les structures de l'Etat ou organismes investis de missions de services publics** », nous

confiait le premier responsable de l'organe de médiation des régions du Béré, Bafing et du Worodougou. Dans un premier temps, il est allé à la rencontre des autorités administratives, politiques, coutumières, sécuritaire et militaire pour présenter son équipe et les missions assignées à l'Institution de médiation. Dans sa quête de mieux se rapprocher de ses populations, Fofana Ibrahima, a pris part aux obsèques et à la cérémonie de 7e jour du chef des chefs de Séguéla. Il a également honoré de sa présence la cérémonie d'hommage aux pèlerins de la ville. Le médiateur délégué, qui souhaite une meilleure collaboration entre les structures de défense des droits des populations dans la région du Worodougou, a rencontré le président régional de la Commission nationale des Droits de l'Homme (Cndhci), Diomandé Tessié Edouard. On retiendra que les responsables des deux structures ont convenu de travailler ensemble et de partager les informations pour résoudre les différents conflits dont leurs structures seront saisies.

Régions du N'zi, Bélier, Moronou et Iffou

A la rencontre de ses populations



Le Médiateur délégué de Dimbokro (2e à partir de la droite) échangeant avec des populations sur un conflit foncier.



Depuis que le médiateur délégué des régions du N'Zi, Bélier, Iffou et du Moronou, Michel Assamoi a été installé, il multiplie les actions sur le terrain pour la promotion de l'Institution dans ces quatre régions. Une série de visites et

de séances de travail ont été réalisées par le médiateur délégué et ses collaborateurs à Bongouanou, Priko et à Djékanou.

Le 24 avril dernier, ils se sont rendus à Bendékro pour une mission de conciliation. En effet, un conflit foncier

oppose cette localité à celle de Konanlékikro. Michel Assamoi a participé à plusieurs festivités qui ont eu lieu à Dimbokro notamment la fête du 1er Mai 2018 et à la cérémonie de salut aux couleurs organisée par le préfet de la région du N'zi, Obouo Jacques.



Des agents renforcent leurs capacités en Tunisie et au Togo



Mesdames Coulibaly Sita et Léa Kouassi ont reçu des attestations de participation

L'Institution, le Médiateur de la République met la formation de son personnel au centre de sa politique de gestion des ressources humaines. Aussi, décide-t-elle, chaque année, de trouver des formations à ses agents pour mieux « performer » ses services. En novembre dernier, trois agents à savoir, Coulibaly Sita, chef du Service Finances et comptabilité, Ouattara Mamadou Zana, chargé du Personnel et de la formation à la Sous-Direction des ressources humaines et Léa Kouassi, secrétaire auprès du Secrétaire général ont bénéficié de sessions de formation en Tunisie et au Togo.

Ces formations organisées en Tunisie par le Centre international de formation, de recrutement et de communication (CIFRECOM), portaient sur les thèmes : « **Principes et modalités du contrôle budgétaire des administrations publiques** » pour le chef du Service Finances et Comptabilité et « **Management de la formation, élaboration d'un plan et suivi des actions de formations** » pour le chargé du personnel et de la formation, Ouattara Mamadou Zana.

Il s'agissait entre autres pour le chef du Service Finance de consolider ses connaissances sur les concepts et principes de bonne gouvernance et également sur les systèmes de

management et de contrôle des ressources budgétaires et financières. En ce qui concerne le chargé d'instruction aux Ressources humaines, la formation s'est appuyée sur des exposés théoriques, des discussions, des études de cas pratiques pour élaborer des documents personnalisés pour chaque participant.

Quant à Mme Kouassi Léa, secrétaire en poste au Secrétariat Général, elle a vu ses capacités renforcées en organisation du travail, la gestion du temps, les techniques de rédaction des écrits administratifs, la gestion du stress. Cette formation, tenue à Lomé, au Togo, était organisée par le Cabinet Universel Consulting.

Tout sur le séminaire sur l'état des lieux de l'Institution de médiation ivoirienne

- *Le discours d'orientation du Médiateur de la République ;*
- *Les communications ;*
- *Les résolutions*

A lire dans notre prochain numéro



Les Médiateurs de l'espace Uemoa découvrent le forum de l'Espace d'Interpellation démocratique du Médiateur de la République du Mali

A l'invitation du Médiateur de la République du Mali, les Médiateurs membres de l'AMP-UEMOA, accompagnés de leurs collaborateurs, ont assisté, à Bamako au Mali, aux travaux de la 22e session de l'Espace d'Interpellation démocratique (EID), tenue le 10 décembre 2017 à la salle de conférences de la Cour Suprême. M. N'Golo Coulibaly, président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, invité en qualité de Médiateur Emérite de l'AMP-UEMOA, conduisait la délégation ivoirienne composée de Pannan Souleymane Coulibaly, Secrétaire Général de l'Organe de Médiation, et Tanguy Dimitri Ulrich Koné, Directeur des affaires juridiques et des requêtes.

Considéré comme un baromètre de la gouvernance au Mali, l'Espace d'Interpellation Démocratique, en abrégé EID, est un forum organisé, tous les 10 décembre à Bamako depuis l'année 1994. Il a été institutionnalisé par un décret en date du 31 mai 1996. L'EID a pour objet « d'informer les opinions publiques nationale et internationale sur l'état des droits de l'Homme en République du Mali, de contribuer de manière active et pédagogique à la réalisation d'une culture démocratique nationale et d'impulser de façon significative la politique de promotion et de protection des droits et libertés des citoyens », article 2 du Décret. La session d'interpellation, présidée par un jury d'honneur composé de 09 membres dont trois personnalités étrangères, se déroule toutes les années en présence du Premier ministre, des membres du gouvernement et d'un important public. Elle est retransmise intégralement en direct sur la radio et la télévision nationale (ORTM). La présidence du jury d'honneur était assurée par le Médiateur de la République de Tunisie, Abdessattar Ben Moussa, Prix Nobel de la Paix 2015. Dans son allocution, le Médiateur de la République du Mali, Baba Akhib Haidara, a relevé que la 22e session a enregistré un chiffre record de 290 demandes dont



Le Secrétaire général, Coulibaly Pannan Souleymane et le Directeur des Affaires juridiques et des requêtes, Koné Tanguy Dimitri (2e et 5e à partir de la droite) ont pris part à la 22ème session de l'Espace d'Interpellation Démocratique.

39 ont été retenues pour être exposées à cette séance. Ces demandes, dont seulement 8% émanent de femmes, interpellent 22 ministres du gouvernement. Plus d'une trentaine de citoyens maliens et un intervenant d'origine étrangère ont été invités au pupitre pour exposer des réclamations pour leur propre compte ou au nom de leur communauté, en langue française ou bamana. Si la majorité des interpellations ont concerné la question foncière, on a noté toutefois des réclamations relatives à l'exécution de décisions de justice par des organes publics, à des cas de licenciement, à des demandes de réparation suite à des préjudices causés

par des agents de l'administration et un cas de conflit de chefferie. Après les exposés, les membres du gouvernement interpellés sont intervenus tour à tour pour apporter des réponses ou des éclaircissements sur les sujets qui les concernent. Des promesses de remédier à certaines situations préjudiciables aux citoyens ont été ainsi faites. Au terme de cette étape, les membres du jury d'honneur, après délibérations, ont formulé des recommandations au gouvernement, lues par le Rapporteur, madame Catherine Choquet, membre de la Ligue française des Droits de l'Homme.

Les leçons à tirer de l'EID

Tirer profit de l'expérience de l'EID du Médiateur de la République du Mali. C'est la proposition de la délégation de l'Organe de médiation ivoirienne qui a pris part aux travaux de la 22e session l'Espace d'Interpellation Démocratique du Médiateur de la République du Mali. En effet, pour le Secrétaire général et le Directeur des affaires juridiques et des requêtes, l'EID offre un cadre dynamique et atypique d'échanges permettant de promouvoir la bonne gouvernance

en matière de droits et de libertés publiques. Il permet de consolider la culture démocratique et joue en outre un rôle « d'amortisseur social » car permettant aux citoyens maliens de s'exprimer librement afin d'évacuer toutes les frustrations résultant des actions menées par l'Etat ou ses préposés.. « **L'expérimentation de ce forum en Côte d'Ivoire en l'adaptant à nos réalités culturelles serait salutaire** », ont-ils souligné. Par conséquent, une réflexion pourrait être

menée autour **de l'organisation chaque année, d'un Conseil national de médiation**. Ce Conseil national de médiation qui fera l'objet d'une ouverture solennelle par le Médiateur de la République, en présence du Premier ministre, d'autorités administratives et de la presse nationale et internationale, sera l'occasion de diffuser le rapport d'activités relatives à la gestion des réclamations et d'échanger avec les responsables des administrations mises en cause, afin de trouver des solutions aux dysfonctionnements relevés.



Mai 1998-mai 2018, l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (Aomf) a 20 ans

20 ans au service de la démocratie, du droit et de la paix sociale

Le 20 mai dernier, l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (Aomf) qui compte aujourd'hui une cinquantaine de pays ayant en commun le partage de la langue française a eu vingt ans.



Marc BERTRAND, président de l'AOMF

L'idée de créer cette association a été lancée en octobre 1996, lors de la VIe Conférence internationale de l'Institut international de l'ombudsman à Buenos Aires, en Argentine, par le Protecteur du citoyen du Québec, Daniel Jacoby et le Médiateur de la République française, Jacques Pelletier. Leur intention était de permettre une meilleure entraide et une plus grande coordination entre les pays francophones sur les questions des droits de la personne. Elle consistait également à développer l'engagement démocratique, à améliorer les interventions ainsi qu'à renforcer les bureaux des ombudsmans et médiateurs francophones.

Cette vision a pris forme grâce à l'appui financier de l'Agence de la Francophonie, lors de la première rencontre des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie, tenue au Québec (Canada), du 9 au 12 juin 1997. Les statuts de l'Aomf ont officiellement été adoptés par les 18 membres fondateurs en mai 1998, à Nouakchott, Mauritanie. Et le premier congrès statutaire a eu lieu en novembre 1999, à Ouagadougou au Burkina Faso, en présence de représentants de l'Agence de la Francophonie, de l'Institut international de l'ombudsman et du Centre des droits de l'Homme des Nations Unies. 20 ans après, l'Aomf compte près de 50

institutions membres, répartis en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie. Elle continue d'encourager le développement et la consolidation des institutions de médiation indépendantes au sein de la Francophonie et œuvre pour la **Démocratie, l'État de droit et paix sociale**.

En effet, les membres travaillent quotidiennement à l'amélioration de la qualité des services publics dans leurs États respectifs, un objectif indissociable de la protection des droits fondamentaux. En 2012, la défense spécifique des droits des enfants dans l'espace francophone s'est ajoutée au mandat initial. Au chapitre des grandes réalisations de l'Aomf, mentionnons une série d'actions pour consolider les institutions de médiation existantes et accompagner de nouveaux organismes également mobilisés par la promotion de l'État de droit et des principes de justice et d'égalité. À ce titre, l'Association a, par exemple, instauré des programmes de formation professionnelle et un Centre de formation et d'échanges en médiation à Rabat au Maroc en plus de créer le Recueil de doctrine de l'Ombudsman.

La communication joue un rôle prépondérant dans la vulgarisation et la promotion des actions d'une Institution. Aussi, l'Aomf s'est-elle depuis sa création, dotée d'un site internet. Après avoir capitalisé les expériences de ce premier cycle du site, elle a décidé, depuis le 20

mai dernier, de donner une nouvelle impulsion à son site internet www.aomf-ombudsmans-francophonie.org à travers un nouveau logo, une nouvelle charte graphique. Par ailleurs, l'Aomf a désormais son compte twitter : twitter.com/AOMFrancophonie?lang=fr

Comme **perspectives**, l'Aomf continuera, les années qui viennent de soutenir de façon active les institutions membres dans leur développement professionnel, de renforcer des organisations de médiation au sein de leur État et d'affirmer sa présence en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en Asie. Son intervention en faveur des enfants figure également parmi les priorités.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique), président de l'Aomf, sera l'hôte du **10e Congrès des membres de l'Aomf, qui se tiendra, du 6 au 9 novembre prochain, à Bruxelles et à Namur. Le thème de ce congrès est « L'Aomf 1998-2018 : 20 ans au service des médiateurs et de l'Etat de droit ».**

Ce sera l'occasion pour les membres, de jeter un regard rétrospectif sur le travail réalisé et de poser les bases de l'action de l'Association pour les prochaines années.

Journée de l'Enfant africain

L'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) pour le respect de la Convention des Droits de l'Enfant

Le 16 juin 2018 dernier, a été célébrée la Journée de l'enfant africain. Cette journée commémore le massacre d'une centaine d'enfants marchant pour leurs droits à Soweto en 1976 par le régime de l'apartheid.

L'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie a saisi cette occasion pour inviter les Nations, au respect de la convention relative aux droits de l'enfant. Pour l'AOMF, en effet, près de trente ans après l'adoption de la convention relative aux droits de l'enfant, il est devenu impérieux que tous les enfants aient un accès effectif à leurs droits et qu'ils

puissent être soutenus par des Institutions nationales indépendantes telles que les Médiateurs et Ombudsmans.

Les Institutions, membres de l'AOMF dont fait partie, l'Institution de médiation ivoirienne, œuvrent en faveur du respect des droits de l'enfant à travers un comité sur les droits de l'enfant. Ce comité créé par l'AOMF travaille activement pour améliorer le respect des droits de l'enfant dans les pays francophones. Il a produit divers outils de sensibilisation aux droits de l'enfant.



Olga dit oui à Florent

Ils se sont rencontrés et ils se sont aimés. Eux, c'est Mlle Yao Amino Olga, chargée d'instruction à l'Institution le Médiateur de la République et Kouakou Florent. Ainsi, ont-ils décidé de s'unir par les liens du mariage. La cérémonie civile a eu lieu, le 26 octobre 2017 à l'hôtel communal de Cocody. Deux jours plus

tard, le couple a confié au Seigneur son union. C'était, le samedi 28 octobre à l'Eglise Bon Pasteur de la Riviera3 en présence de parents, amis et collègues de service. La rédaction du journal "Le Médiateur" souhaite bonheur et prospérité au couple Kouakou.



Ahmed et Djeneba unis par les liens de mariage

C'est désormais officiel, le cœur de la belle Djeneba Kounta appartient à Fofana Ahmed, chauffeur du Médiateur délégué des régions du Kabadougou et Folon. Ils ont confirmé leur volonté de ne faire qu'une seule chair, le 7 avril

2018 à la mairie d'Odienné. Les parents, collègues, amis et connaissance se sont rendus à la résidence du Médiateur délégué des régions du Kabadougou et du Folon où ils ont pu adresser leurs félicitations au couple Fofana.

Finis la vie de célibat pour Koné Karamoko Louis-André

Finis la vie de célibat pour Koné Karamoko Louis-André, assistant du Médiateur Délégué à Bouaké. Le jeudi 16 novembre 2017, il a convolé en justes noces avec Mlle Angama Akissi Viviane pour partager sa vie. C'est à la mairie du Plateau, que Louis-André et Viviane

ont affirmé leur volonté de vivre ensemble, assistés de leurs témoins respectifs, Konan Klla, Chef de Cabinet du Médiateur délégué des Lagunes 1 et de Kougnon Marie-Louise Doré. Que le Seigneur arrose le couple Koné Karamoko de ses grâces.



La famille Koua Kablan Narcisse s'est agrandie

La famille de Koua Kablan Narcisse, chauffeur à l'Institution le Médiateur de la République vient de s'agrandir. Le couple qui a déjà deux enfants, vient d'accueillir un nouveau membre. Celle qui a fait de lui un homme comblé, c'est sa compagne, Konan Aya Jacqueline. En effet, elle a donné naissance à une

petite fille du nom de Koua N'Douha Marie Cassandre. La dernière-née de la famille a vu le jour, le 18 avril 2018 à la Formation sanitaire-urbaine communautaire du quartier de Toit rouge, située dans la commune de Yopougon.

